

Diaconat Protestant de Grenoble

Rapport d'activité 2021

Table des matières

1	Introduction	2
2	Message spirituel	4
3	Activités clés du Diaconat en 2021	5
3.1	L'Échoppe : ça bouge en 2021 !	5
3.2	L'Entraide : hausse continue des demandes d'aide ponctuelle	5
3.3	L'Escale : un lieu d'accueil de jour au centre œcuménique Saint Marc....	7
3.4	Esaïe : appel aux hébergeurs.....	7
3.5	L'aide aux détenus de la Maison d'arrêt de Varcès.....	7
4	Le projet « Accompagnement et accès à l'autonomie des publics précaires aidés par le Diaconat »	8
5	Le projet « En-Act »	10
6	Activités dans les associations partenaires.....	11
7	Gestion et gouvernance.....	12
8	Convivialité et temps communautaires.....	13
9	Communication.....	13
10	Conclusion.....	15

Le Diaconat Protestant est soutenu par la Ville de Grenoble, le Département de l'Isère, la Direction Départementale de l'Emploi du Travail et des Solidarités (État) et de nombreux donateurs individuels.

1 Introduction

Le rapport annuel d'activité du Diaconat Protestant regroupe les informations quantitatives et qualitatives qui décrivent l'ensemble des activités de notre association, réalisées en propre ou en liaison avec des associations partenaires.

Il a pour objet de dresser un panorama des actions et domaines d'intervention où le Diaconat met en œuvre ses trois missions « Servir, Aider, Témoigner » auprès des personnes en difficulté pour lesquelles la solidarité est un soutien moral, matériel ou fraternel, qui agit contre leur exclusion et pour leur dignité.

Vous y trouverez donc toutes les facettes et les richesses de notre association. En introduction je souhaite mettre en lumière quelques points saillants de l'année.

Une deuxième année de crise sanitaire et d'incertitudes

2020 nous avait pris par surprise, avait modifié nos pratiques, déstabilisé les équipes de bénévoles et frappé de plein fouet les personnes précaires.

En 2021, dans un contexte de pandémie continue, de moments d'espoir suivis de vagues de restrictions, le Diaconat a continué à gérer ses actions d'aide, d'accompagnement et d'écoute grâce à l'engagement de ses bénévoles.

Les personnes, les familles, les jeunes, les exilés qui subissent particulièrement les effets de la crise sanitaire et économique ont pu continuer à trouver la solidarité et la fraternité que leur dédient les femmes et les hommes du Diaconat et de ses partenaires.

Le démarrage du projet d'accompagnement des personnes aidées par le Diaconat

2021 a été l'année de lancement de l'initiative annoncée en 2020 qui vise à enrichir la façon dont le Diaconat aide les personnes en précarité par un accompagnement renforcé sur l'accès aux droits, par une alimentation diversifiée et de qualité, l'attention à la santé et à la dignité des personnes, en s'assurant de leur implication dans la définition et la mise en œuvre des actions.

Le recrutement d'une salariée, chargée de développement sur la mise en œuvre de ce projet transversal, a permis de commencer les démarches de diagnostics, de propositions, de constructions de pratiques ou de solutions innovantes, tout en accompagnant les bénévoles sur le chemin du changement.

L'accès à l'emploi pour les personnes exilées

Un autre chapitre innovant de 2021 pour le Diaconat est le démarrage d'une expérimentation collective, pilotée par une chargée de mission recrutée par le Diaconat (financé par la Fédération de l'Entraide Protestante), dont l'objectif est de permettre l'emploi légal de travailleurs compétents sans titre de séjour par des employeurs dans des secteurs en forte difficulté de recrutement en Isère. Cette démarche est conduite en partenariat avec plusieurs associations du collectif *Migrants en Isère*, avec des acteurs du monde économique et avec les services administratifs concernés.

Vous trouverez dans la suite de ce rapport des éléments concrets sur ces deux projets nouveaux (sections 4 et 5).

Renouvellement des bénévoles

C'est une évidence que les bénévoles réguliers ou occasionnels sont les forces vives qui agissent au quotidien pour aider et servir.

C'est aussi une réalité que le renouvellement des personnes engagées depuis longtemps est une nécessité pour la continuité des actions et la mise en œuvre des initiatives au service des personnes en grande difficulté.

C'est pourquoi nous devons mettre tout en œuvre pour attirer dans nos équipes des personnes nouvelles.

Avant de vous laisser parcourir ce rapport d'activité, je veux donc remercier les nombreux bénévoles et membres élus du CA pour leur engagement, leur soutien et les convictions qu'ils portent au service des personnes accueillies, accompagnées, écoutées dans les divers lieux et interventions décrits dans ce rapport.

Je veux aussi remercier l'Église protestante unie de Grenoble, son Conseil presbytéral, son secrétariat et tous ses membres qui nous apportent leur soutien moral, matériel et financier.

Et enfin remercier les diverses institutions locales, départementales et nationales ainsi que les donateurs privés qui appuient des actions ou projets, et grâce auxquels le Diaconat Protestant a poursuivi sa mission de solidarité et d'entraide au profit des plus démunis.

*Le Président du Diaconat Protestant de Grenoble,
François-Pierre Bouchaud*

2 Message spirituel

Le diaconat, un lieu où la grâce de Dieu est rendue visible par un témoignage d'amour et d'accueil

Texte biblique de référence : Matthieu 25, 31 à 46

Toutes les nations seront rassemblées devant lui. Il séparera les uns des autres comme le berger sépare les moutons des chèvres...

En première lecture de ces versets, on peut penser que Matthieu nous dépeint un monde divisé en deux, les gentils moutons - qui donnent aux personnes dans le besoin, et les méchantes chèvres - qui gardent leurs biens pour elles... Les premiers seraient les chrétiens, les secondes des non croyants, des païens. Seulement ce n'est pas si simple : partout autour de nous, nous voyons des non croyants qui donnent de leur temps et de leur argent pour les autres, et des croyants qui ne le font pas.

C'est la deuxième partie du texte qui compte, lorsque le Seigneur répond : « chaque fois que vous l'avez fait à quelqu'un, c'est à moi que vous l'avez fait ». Il y a là un renversement des valeurs, il ne suffit pas de croire en Jésus-Christ pour être sauvé. Encore faut-il mettre son évangile en pratique. Et lorsque l'on regarde le ministère de Jésus, il est clair que son message est suivi d'une mise en pratique. Jésus va à la rencontre de l'autre, de l'exclu, de l'étranger. Il ne suffit pas d'accepter la grâce de Dieu, encore faut-il la transmettre, la rendre visible. Par la mort et la résurrection du Christ, la grâce est offerte à tout le monde.

La force de ce texte, et ce qui le rend si beau, c'est qu'on ne peut pas savoir qui est mouton et qui est chèvre. Il n'y a que Dieu qui sache. Ce n'est pas à nous de juger. Et parce que nous reconnaissons que nous sommes dans l'incapacité de savoir qui est mouton et qui est chèvre, alors cela nous libère et nous regardons chaque individu comme un enfant de Dieu.

Le texte de Matthieu ne s'adresse pas seulement aux chrétiens, il s'adresse à tous les êtres humains. Et c'est pour cela qu'il fait penser à la mission du Diaconat. Un lieu où chrétiens et non chrétiens s'unissent pour aider des hommes et des femmes, quelles que soient leur religion, leur ethnie, leur classe sociale. Un lieu où la grâce de Dieu est rendue visible par un témoignage d'amour et d'accueil. C'est pour cela que la mission du Diaconat est si belle et si importante. Elle dépasse les clivages simplistes pour rentrer dans la complexité du monde.

Marianne Dubois, Pasteure de l'Église protestante unie de Grenoble

3 Activités clés du Diaconat en 2021

Nous décrivons ci-après les cinq activités principales du Diaconat : l'Échoppe, L'Entraide, le réseau Esaïe, l'Escale, et l'aide aux détenus.

3.1 L'Échoppe : ça bouge en 2021 !

En 2021, le fonctionnement de l'Échoppe a encore été perturbé par la Covid-19. Des bénévoles sont restées à l'écart par précaution, les bénéficiaires dans l'ensemble se sont montrés inquiets pour leur santé et très respectueux des gestes barrière. Les précautions sanitaires ont été appliquées toute l'année.

Malgré ces contraintes, la distribution à l'Échoppe s'est maintenue au niveau d'avant COVID, avec **environ 200 personnes bénéficiant de la distribution alimentaire chaque semaine**, dont plus d'une trentaine d'étudiants.

La grande nouveauté de l'année 2021 a été la mise en œuvre du projet « Accompagnement et accès à l'autonomie des publics précaires aidés par le Diaconat » avec le soutien efficace d'une personne salariée dans ce cadre (voir ce projet en détails plus loin en section 4).

L'accueil des personnes et leur inscription pour recevoir l'aide a bénéficié de compétences renforcées dans l'étude des dossiers sociaux. Notre salariée a également apporté des connaissances sur les ressources disponibles à Grenoble. L'accompagnement social des personnes vers l'autonomie a été considérablement amélioré, au point que certains bénéficiaires ont réussi à sortir du cycle de la dépendance alimentaire.

Les produits distribués ont été diversifiés par l'ajout de nouveaux fournisseurs, notamment en produits frais, en produits d'hygiène et d'entretien. Une nouvelle équipe de bénévoles est chargée de l'approvisionnement provenant du marché d'intérêt national le mardi.

Enfin, la démarche participative mise en place par le biais de réunions et de groupes de travail rassemblant bénévoles et bénéficiaires a permis de recueillir les avis et idées des personnes aidées. Celles-ci ont ainsi participé à l'amélioration des services rendus : stands et atelier de sensibilisation au diabète, informations sur une alimentation plus saine, établissement de recettes, etc. Cette démarche va se poursuivre par d'autres ateliers en 2022.

Pour l'équipe de l'Échoppe, Marlyse Gomez et Elisa Olléon

3.2 L'Entraide : hausse continue des demandes d'aide ponctuelle

En 2021, l'Entraide a traité 272 dossiers (16 à 18 par commission). L'intervention se fait de deux manières :

L'aide « classique » coup de pouce : à hauteur de 250 € par an et par ménage dans le cadre d'un « coup de pouce » permettant de débloquer une situation ou d'éviter un enlèvement, ou d'une aide exceptionnelle suite à un accident de la vie.

L'aide « humanitaire » : aide sous forme de chèques de service permettant à des personnes ou familles en grande précarité d'avoir accès à des biens de consommation de première nécessité : alimentation-hygiène.

Sur les 272 dossiers traités depuis janvier 2021 :

165 dossiers concernent des familles, soit 60 % des dossiers.

46 % des dossiers sont issus des structures d'hébergement d'urgence ou d'accompagnement de personnes étrangères sans droit ni titre : SILEF-CCAS SHA-ADATE hébergement d'urgence...

40 % des dossiers sont adressés par les travailleurs sociaux du Département : 26 % issus du territoire et 14 % du territoire « TAG ».

34 % des demandes relèvent de l'aide alimentaire (besoins fondamentaux).

22 % des demandes sont des aides à l'énergie : eau, gaz, électricité.

14 % sont des aides au transport et 14 % sont des aides liées au logement (loyers, aménagement, réparations).

Les aides accordées ont suivi l'augmentation significative des demandes et **le budget consacré à l'Entraide a augmenté d'environ 70 %.**

Remarques :

- Augmentation des sollicitations du Département à la suite de notre communication de 2021 en direction des travailleurs sociaux du Département.
- Augmentation des aides « d'urgence » : alimentation-hygiène.
- Des familles sans droit ni titre en grande précarité et des situations de santé « lourdes ».
- Augmentation sensible depuis la rentrée de septembre des demandes liées aux dépenses d'énergie.
- Des dossiers pas toujours bien présentés et construits, ce qui nous amène à questionner la qualité de l'accompagnement des personnes.
- Les situations traitées par l'Entraide sont révélatrices des difficultés et/ou de la complexité de l'accès aux droits.
- Les demandes d'aides financières sont un moyen de suivre l'évolution des précarités.
- Début 2022, 68 % des dossiers sont issus du Département dont 51 % du territoire « Isère ».

Plusieurs actions ont été menées à la suite de nos constats :

- Rencontre avec la DDETS le 8 septembre 2021.
- Intervention lors de l'événement de l'OHL sur les accueils de jour.
- Interpellation du Président National de la CIMADE, lors de sa venue le 17 novembre 2021, sur la question des difficultés de régularisation pour les « sorties de prostitution ».
- Courrier commun + Communiqué de presse, rédigés conjointement par le Secours-Catholique, le Diaconat et la Maison des familles, adressés au Département et au Préfet pour demander des hébergements d'urgence adaptés pour les familles et enfants (décembre 2021 et janvier 2022). Sans réponse à ce jour.

Pour l'équipe d'Entraide, Françoise BOUCHAUD

3.3 L'Escale : un lieu d'accueil de jour au centre œcuménique Saint Marc

Ouvert depuis mi-2019, l'Escale est un lieu d'accueil, de solidarité et de spiritualité. Un lieu où chacun peut se sentir accueilli, quelles que soient ses origines, sa religion ou ses choix personnels. Un lieu où l'on peut parler de ses questions existentielles, de ses doutes et de son espérance, qu'elle soit chrétienne ou autre.

Comme en 2020, et malgré la crise sanitaire, les quelque 15 bénévoles de l'Escale ont assuré deux après-midis par semaine l'accueil des personnes, souvent des habitués, les animations et les rencontres. Tous se réjouissent et se retrouvent avec plaisir pour vivre un moment ensemble, pour participer à des activités, des ateliers, des temps de partage spirituels. On n'oublie pas de fêter les anniversaires et Noël qui termine l'année dans la joie.

Pour l'équipe de l'Escale, Francois-Pierre BOUCHAUD

3.4 Esaïe : appel aux hébergeurs

En 2021, le groupe Esaïe s'est réorganisé après le départ d'Anne-Marie Cauzid du Comité de pilotage de cette magnifique œuvre du Diaconat Protestant de Grenoble. Anne-Marie est à l'origine d'Esaïe et nous tenons à lui témoigner notre reconnaissance pour tout le travail accompli pour la mise en place et le bon fonctionnement de ce réseau solidaire. Esaïe, avec l'aide du Diaconat, regroupe une trentaine de familles accueillantes et héberge actuellement 6 personnes en attente d'un titre de séjour.

Cette année 2021 a donc été une année de réorganisation, particulièrement au niveau du Comité de pilotage. Ainsi, désormais fort de cinq personnes qui se répartissent les tâches et sont référentes d'un ou plusieurs hébergés, le Copil se réunit régulièrement et organise de conviviales rencontres entre hébergeurs et hébergés. Les anciens hébergés participent souvent à ces buffets joyeux et spontanés !

Information importante pour cette année : **le groupe Esaïe recrute !** Les familles, les personnes qui ont la volonté d'agir dans l'accueil et l'hospitalité sont les bienvenues ! Contactez-nous ! Certes, il faut vaincre ce terrible individualisme qui nous replie sur nous-mêmes. Pour ma part, en ma qualité de fils de réfugié, donc fils de migrant, j'ai pensé qu'accueillir me serait naturel... mais non, recevoir des étrangers, chez soi, n'a pas été si évident que ça et je comprends ceux qui hésitent. Mais que de belles rencontres, de joies et de satisfactions en retour ! Avec le drame ukrainien aux portes de l'Europe, beaucoup vont se remettre en question et vont vouloir agir. Le groupe Esaïe est à votre disposition pour toute information concernant l'accueil et l'hébergement.

Pour le comité de pilotage du groupe Esaïe, Daniel Imizcoz

3.5 L'aide aux détenus de la Maison d'arrêt de Varcès

Deux bénévoles du diaconat participent aux commissions d'indigence qui se tiennent tous les mois à la prison de Varcès. Dans ces commissions, le Diaconat siège avec le Secours Catholique et les deux associations aident financièrement à hauteur égale les détenus dont les ressources ne leur permettent même pas de « cantiner ».

En 2021, le Diaconat a aidé en moyenne 17 détenus par mois, mais ce nombre augmente à nouveau du fait de la surpopulation de la maison d'arrêt.

En ce qui concerne la fréquence des aides, dans 50 % des cas nous retrouvons toujours les mêmes détenus : pas ou peu de famille, étrangers isolés, détenus ne souhaitant pas travailler pour diverses raisons (pas de place, pas envie, trop de violence).

Le Diaconat a aussi contribué aux colis de Noël en lien avec le Secours catholique, qui est moteur sur le sujet. Cette année, malheureusement, nous n'avons pas pu participer à la distribution sur place à cause du Covid.

En ce qui concerne le courrier, nous envoyons un courrier aux détenus qui bénéficient de l'aide d'indigence, soit une dizaine de détenus par commission, et nous recevons 2 ou 3 lettres en retour. Nous joignons une enveloppe timbrée pour qu'ils puissent répondre s'ils le souhaitent, mais ils peuvent aussi l'utiliser à d'autres fins (ne pas oublier que tout se paye en prison, le savon, le chocolat, les cigarettes et les timbres).

Les échanges restent difficiles : la correspondance avec les détenus dépasse rarement trois échanges de courrier (pour deux ou trois cas seulement). Malgré ces faibles retours, il reste essentiel de faire preuve d'humanité et de compassion envers ces hommes à qui la vie n'a pas souri et de leur montrer que pour nous ils existent.

Pour l'équipe d'aide aux détenus, Christian Desille

4 Le projet « Accompagnement et accès à l'autonomie des publics précaires aidés par le Diaconat »

Parmi les personnes accueillies dans ses activités, le Diaconat a identifié le besoin de renforcer l'accompagnement des bénéficiaires et de développer leur implication, afin de les aider dans leur accès aux droits et à l'information, dans leur recherche d'autonomie et dans l'amélioration de la santé par l'alimentation. C'est ainsi qu'est né, début 2021, le projet « Accompagnement et accès à l'autonomie des publics précaires ».

Le projet est financé par le Diaconat protestant sur ses fonds propres et au moyen de subventions de l'État dans le cadre du Plan de soutien aux associations de lutte contre la pauvreté. Il a été mis en œuvre à partir de mars 2021 pour une durée de deux ans, à renouveler.

Comme le Diaconat repose uniquement sur l'action de bénévoles, des ressources humaines supplémentaires ont été nécessaires. Le Diaconat a donc recruté le 1^{er} mai 2021 une personne salariée chargée de développement, en la personne de Nathalie Carlin, sur un temps très partiel qui a été augmenté quelques mois plus tard (fin 2021, 25 heures par semaine).

Ce projet transversal à toutes les activités du Diaconat s'appuie sur une démarche participative en y impliquant si possible les personnes aidées.

Les actions suivantes ont été réalisées en 2021 :

À L'ÉCHOPPE

Le projet s'est mis en œuvre dans quatre directions : amélioration de l'accueil, de l'approvisionnement alimentaire, de la participation des personnes aidées et des partenariats.

Le pré-accueil a été considérablement amélioré :

- Actualisation des formulaires qui servent de supports aux entretiens du premier accueil et permettent de proposer des réponses autres que la réponse alimentaire aux besoins détectés.
- Actualisation des informations sur les lieux et personnes ressources permettant d'orienter efficacement les personnes selon leurs besoins.
- Formations des bénévoles, par imprégnation lors d'entretiens en binôme et par des débriefings à la fin des permanences ; formation de la Fédération de l'Entraide Protestante sur « l'écoute ».
- Mise en place de permanences sociales systématiques pour les personnes ayant terminé deux cycles de distribution alimentaire à partir de septembre 2021. Objectif : dresser un diagnostic global des besoins pour faciliter l'accès aux droits et la sortie de la dépendance alimentaire.

Les colis alimentaires ont été diversifiés et ont gagné en qualité :

- Diversification des fournisseurs pour compléter les denrées de la Banque Alimentaire de l'Isère : *Agence pour le Don en Nature* (invendus de produits d'hygiène gratuits) ; convention avec *Episol* pour la récupération de fruits et légumes au Marché d'Intérêt National (MIN) ; ONG *Revivre* pour l'achat à prix compétitif de denrées alimentaires (lait, œufs...).
- Mise en place d'une nouvelle équipe de bénévoles (3 à 4 personnes) le mardi entre 11 h 30 et 13 h 30 pour les fruits et légumes récoltés au MIN, les pesées et premiers rangements.
- Expérimentations positives de distributions de chèques de service en fonction d'un public défini à l'avance (sur la base du quotient familial ; anticipation de la fermeture d'août et période de Noël).

Les bénéficiaires ont participé aux améliorations et aux nouvelles actions :

- Réunion associant des bénévoles du Diaconat et trois représentants des bénéficiaires. De nombreuses idées ont été échangées, ce qui a permis le lancement de groupes participatifs sur trois thématiques : accueil, distribution alimentaire et accompagner autrement. Ces groupes se sont réunis trois fois chacun entre octobre et décembre 2021. Un questionnaire rempli par les bénéficiaires représente également une base pour explorer de nouvelles pistes.
- Réalisation de trois animations dans la cour de l'Échoppe pendant la distribution alimentaire du jeudi matin, une fois avec un groupe de collégiennes du quartier, et deux fois avec l'ONG Santé Diabète.
- Expérimentation d'un atelier Santé Diabète de grande qualité avec intervention d'une médecin comorienne, en présence de l'infirmière de la Maison des Habitants et celle de l'association Azalée.
- Expérimentation de mise à disposition de fiches de recettes réalisées par un binôme bénéficiaire/bénévole et traduites pour inciter à consommer des légumes peu connus de nos bénéficiaires (par exemple, les endives).

Les partenariats se sont enrichis :

L'enjeu est de maintenir ou de rendre visible le Diaconat dans les instances utiles au développement du projet. D'où l'inscription et la participation active aux actions suivantes :

- « Collectif de la Transition Alimentaire » animé par la métropole de Grenoble.
- Réunions de travail impulsées par le CCAS de Grenoble sur la cohérence de la distribution alimentaire et la création ou non d'une maison du don à

Grenoble.

- Invitation au groupe de travail de la DDETS sur la distribution alimentaire et ses moyens

Nous renforçons notre partenariat avec la Maison des Habitants du quartier Teisseire-Malherbe, la Métropole de Grenoble, Episol et l'ONG Santé Diabète.

À L'ENTRAIDE :

L'activité n'étant pas en relation directe avec les personnes aidées, Nathalie Carlin est venue en soutien aux bénévoles pour la préparation et l'animation de certaines commissions, en favorisant la réflexion en dehors des commissions pour améliorer la cohérence des aides en fonction de l'évolution des demandes, et en participant à une rencontre avec la DDETS.

À L'ESCALE :

Ce projet a permis en 2021 de mieux faire connaître l'Escale, tant au niveau des personnes accueillies (plusieurs bénéficiaires de l'Échoppe ont été orientées à l'Escale) que des partenaires ou futurs bénévoles. L'Escale était représentée au marché de Noël de la Maison des Habitants du quartier (MDH) ; deux interviews de François-Pierre Bouchaud et de Nathalie Carlin ont été diffusées sur Phare FM. D'autres actions de communication et un renforcement de l'accompagnement des personnes accueillies et des bénévoles sont prévus en 2022.

En 2022, le projet sera également mis en place dans les autres activités du Diaconat, Esaïe et l'aide aux détenus.

La chargée de développement du projet, Nathalie Carlin

5 Le projet « En-Act »

Le projet EN-ACT est une expérimentation nationale menée par la FEP (Fédération de l'Entraide Protestante) et portée à Grenoble par un groupe d'associations membres du collectif « Migrants en Isère ». Le projet est piloté par le Diaconat Protestant depuis début 2021. L'expérimentation est fondée sur un triple constat :

- LES ENTREPRISES FRANÇAISES éprouvent d'importantes difficultés à pourvoir de nombreux emplois qu'elles offrent ;
- LES DEMANDEURS DE TITRES DE SÉJOUR présents sur le territoire n'ont pas la possibilité de travailler à défaut de posséder un titre de séjour assorti d'une autorisation de travail, autorisation difficile à obtenir et à renouveler ;
- LE TRAVAIL favorise l'intégration et le Vivre-ensemble.

Les porteurs du projet EN-ACT ont organisé une conférence de consensus en mai 2021 qui a permis d'établir le constat commun et partagé par de nombreux élus, entreprises, associations et administrations que les personnes étrangères sur le territoire français peuvent contribuer à l'activité économique du département en répondant à la problématique de l'emploi pour les métiers en tension.

L'expérimentation propose une innovation sociétale : sécuriser la situation de travailleurs étrangers compétents mais fragilisés par le séjour irrégulier et

répondre à des enjeux du territoire en termes d'emploi. L'expérimentation EN-ACT a pour objectif de proposer à la régularisation au séjour et au droit au travail des personnes étrangères qui peuvent répondre aux besoins en recrutement des métiers dits en tension. La régularisation demandée est l'Admission Exceptionnelle au Séjour au titre du travail, qui repose sur le pouvoir discrétionnaire du préfet.

L'expérimentation est soutenue par la Fédération de l'Entraide Protestante qui souhaite développer l'expérimentation sur plusieurs territoires. L'expérimentation grenobloise bénéficie d'un poste de chargée de mission salarié par le Diaconat grâce à un financement de la FEP depuis novembre 2021.

L'expérimentation mobilise un réseau d'acteurs diversifié et ambitionne de développer de nouvelles formes de collaboration entre les acteurs des mondes du privé et du public. Nos partenaires majeurs sont naturellement Monsieur le Préfet de l'Isère et les services préfectoraux en charge de l'immigration, ainsi que la Direction Départementale du Travail de l'Emploi et de la Solidarité. L'innovation tient également dans la collaboration singulière entre le monde associatif et le monde économique, et notamment les employeurs et les fédérations de métiers en tension (par exemple, le BTP, les services d'aide à la personne à domicile ou en structure, la métallurgie, l'hôtellerie-restauration, la restauration collective) et les organismes de formations.

Opérationnellement, les associations ou les employeurs présentent un dossier à la commission de validation En-Act. Les dossiers retenus sont présentés directement aux services de la préfecture et de la DDETS lors de réunions opérationnelles trimestrielles, qui réunissent le monde associatif, le monde économique et les autorités. *À ce stade, les régularisations accordées se font en nombre limité. Il est entendu que l'expérimentation tient pour confidentiels les échanges sur les dossiers et l'usage fait du pouvoir discrétionnaire.*

L'expérimentation s'inscrit dans le long terme et souhaite faire la démonstration des impacts liés à la stabilité dans l'emploi et l'insertion durable pour les travailleurs régularisés et les entreprises. Dans le cadre d'un accompagnement, l'évaluation des parcours post régularisation est une composante majeure de l'expérimentation. Ces outils de suivi et d'évaluation sont construits pour être intégrés au pilotage opérationnel de l'expérimentation et sont développés avec le soutien de La Fonda (<https://www.fonda.asso.fr/>).

Pour l'équipe d'En-Act, Jean-Marc Lefebvre et Simla Ramphul

6 Activités dans les associations partenaires

Le Diaconat est **présent au conseil d'administration de plusieurs associations** qu'il a contribué à créer et auxquelles il reste très attaché. Il participe financièrement à des projets portés par ces associations. Agir avec d'autres associations donne plus d'efficacité auprès des pouvoirs publics (actions de plaidoyer) et permet d'apporter des réponses structurelles dans la durée.

Dans le domaine de l'accueil et de l'alimentation, le Diaconat soutien *EPISOL*, fondée avec le Secours Catholique et le CCAS de Grenoble. Cette épicerie solidaire est ouverte à tous et pratique des prix selon le quotient familial du client. Elle a développé une offre d'épicerie itinérante « La mobile » et monté un chantier d'insertion.

Dans l'insertion également, *La Remise* gère la collecte de produits de seconde main, les reconditionne et les vend très bon marché dans plusieurs magasins sur l'agglomération.

Dans le domaine de l'hébergement, c'est le *Habert Hébergement St-Paul*, qui a pour mission d'héberger et d'accompagner vers l'autonomie des personnes à la rue, françaises ou étrangères, avec ou sans papiers, ainsi que l'association *Un Toit pour Tous*, qui héberge, loge, et produit des logements sociaux.

En 2021, *Le Habert*, en partenariat avec la METRO et l'association *Un Toit pour Tous*, a réussi à maintenir son parc de logements qui héberge des familles en très grande précarité et nécessitant un accompagnement renforcé.

Enfin, le diaconat est actif dans l'aide accordée aux migrants par les associations *ADA* (Accueil des demandeurs d'asile), *la Cimade* et l'association *3aMIE* qui œuvre pour la scolarisation des mineurs isolés étrangers (remise à niveau en vue d'intégrer un établissement scolaire et projet « CAP sans frontières », lancé en 2020).

Le Diaconat est membre de la Fédération de l'Entraide Protestante (FEP) : <http://www.fep.asso.fr>

Enfin, le Diaconat est représenté dans quatre collectifs d'associations : Alerte Isère (ou ALUI) ; Collectif des bénévoles ; Coordination des accueils de jour ; Migrants en Isère.

Migrants en Isère

Le Diaconat Protestant est membre du collectif Migrants en Isère qui réunit une à deux fois par mois une vingtaine d'associations investies dans l'accueil des étrangers, chacune dans son domaine d'action. Ces réunions permettent aux associations de partager des informations, de travailler sur des thématiques transversales, d'interpeller collectivement les pouvoirs publics et de lancer des événements.

En 2021, le collectif Migrants en Isère s'est impliqué dans plusieurs actions dont :

- la mise en place de l'Abri Jeunes dans le quartier de l'Abbaye, qui permet d'héberger 20 jeunes majeurs dans 8 logements ;
- l'expérimentation sur le droit au travail des sans-papiers dans le cadre du projet En-Act porté par la FEP ;
- l'interpellation de la préfecture sur les difficultés engendrées par la dématérialisation des demandes de titre de séjour ;
- la préparation d'événements en 2022 sur le thème de l'hospitalité dans le cadre de Grenoble capitale verte européenne.

Le représentant du Comité du Diaconat au collectif, Patrick Astier

7 Gestion et gouvernance

En 2021, le Bureau du Diaconat a tenu douze réunions sur l'année, le plus souvent en visioconférence, et le conseil d'administration (le « comité ») s'est réuni neuf fois, dont une journée de séminaire en janvier, et une réunion commune avec le Conseil presbytéral (CP) en septembre.

C'est à la suite du séminaire de janvier, que le Diaconat a lancé son projet innovant « Accompagnement et accès à l'autonomie des publics précaires aidés par le Diaconat » (voir section 4). Le projet a été présenté à l'Assemblée générale et a conduit au recrutement de la chargée de développement.

La présence d'une salariée (invitée permanente aux réunions du Bureau et du Comité) apporte un nouveau regard et des compétences professionnelles dans la gestion et les orientations de l'association.

En 2022, il faudra trouver des personnes susceptibles de rejoindre la gouvernance et le Comité du Diaconat et, plus précisément une personne pour assumer le rôle de président.e, à partir de l'assemblée générale de 2023.

Lors de la rencontre avec le CP, il a été réaffirmé la position du Diaconat comme service de l'Église et la nécessité de faire communauté, en particulier par l'engagement et le soutien des membres de l'EPUG, par l'action et le témoignage.

L'accompagnement pastoral du Diaconat a également été largement discuté pour trouver l'équilibre entre le temps disponible de la part des membres de la pastorale, et les besoins des équipes du Diaconat (un soutien spirituel par rapport à nos actions, un lien étroit avec la communauté, un accompagnement du parcours des bénévoles, depuis le recrutement jusqu'au départ).

L'assemblée générale portant sur l'année 2021 sera la première où la gestion administrative des adhérents du Diaconat sera complètement indépendante de celle de l'association culturelle de l'EPUG (du fait de la mise en place de la RGPD).

Outre sa gouvernance interne, le Diaconat participe, grâce à plusieurs de ses membres mandatés pour représenter notre association, aux conseils d'administration d'associations partenaires (dont le Diaconat est souvent membre fondateur), et dans des collectifs grenoblois qui agissent dans des domaines comme l'hébergement, les migrants, la solidarité (voir section 6).

8 Convivialité et temps communautaires

Après leur annulation en 2020, le marché de Noël et sa brocante, traditionnellement organisés par le Diaconat, ont pu avoir lieu le samedi 4 décembre 2021, à la plus grande joie des membres de la communauté protestante. Plus d'une trentaine de bénévoles ont préparé cet événement et ont participé à la brocante, à l'animation ou à la restauration. Un repas végétarien de grande qualité, confectionné par les petites mains de l'Église et du Diaconat, a pu être servi sur place à une centaine de personnes, ou emporté à la maison. Avant cela, le 18 septembre 2021, la brocante du parvis du Temple a pu se tenir et a remporté un beau succès.

En revanche, les deux repas « solidair'été » qui réunissent habituellement 50 à 70 personnes en juillet-août n'ont pu se tenir pour cause de contraintes sanitaires.

9 Communication

Le Diaconat Protestant tient régulièrement une rubrique sur ses activités et/ou un sujet d'actualité dans le journal de l'EPUG « *Les Échos* » (environ 5 numéros par an).

La communication interne a été renforcée par une lettre d'information périodique *Transversale* pour faire connaître les actions de notre vie associative et de notre écosystème associatif, et aussi pour témoigner du sens de nos engagements et de notre mission diaconale.

Les premiers numéros de fin d'année 2020 ont lancé la dynamique, qui a continué en 2021 avec 6 numéros publiés dans l'année.

Chaque numéro de *Transversale* a été transmis par mail aux membres et sympathisants du Diaconat et cette lettre d'information interne est disponible sur le site internet du Diaconat.

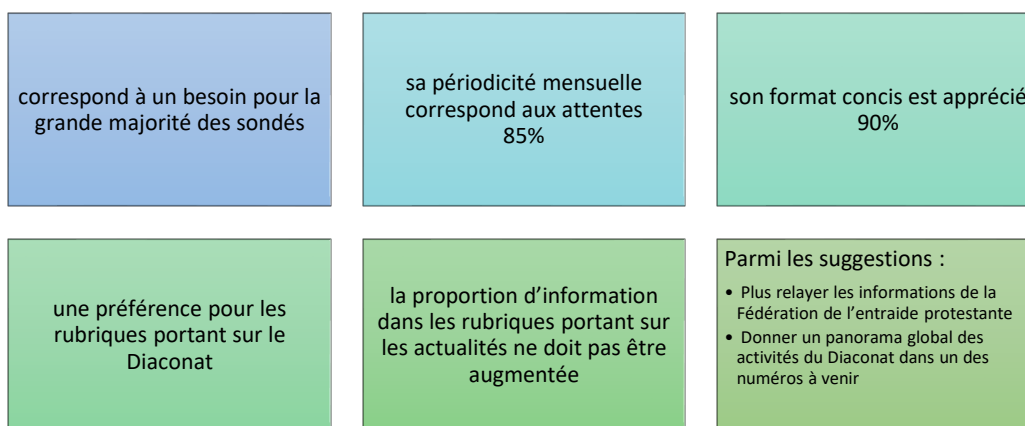
Le comité de rédaction est à ce jour constitué de François-Pierre Bouchaud (Président), Hélène Grosjean et Daniel Verdeil.

Les thématiques abordées par ces lettres sont variées :



En juin 2021, un sondage à propos de *Transversale* a été envoyé par mail à 100 membres du Diaconat qui reçoivent cette lettre d'information pour avoir un premier retour à 8 mois de réalisation.

En synthèse les 35 répondants au sondage estiment que *Transversale* :



Une refonte du site internet du Diaconat a été aussi lancée en 2021 : l'objectif est de moderniser notre site internet, de le stabiliser et l'améliorer en facilitant la gestion informatique.

Une première étape d'élaboration du cahier des charges a été réalisée. Une seconde sera en cours pour 2022, avec l'analyse et le choix du prestataire pour cet accompagnement afin d'améliorer notre communication externe.

Pour l'équipe de *Transversale*, Hélène Grosjean

10 Conclusion

Comme chaque année, ce rapport d'activités a rendu compte de la palette des activités et actions du Diaconat Protestant et de ses partenaires, que ce soit dans le service auprès des plus démunis ou les actions de témoignage auprès des pouvoirs publics et des citoyens.

Après une année 2020 marquée par la crise sanitaire, la richesse des activités décrites ci-dessus démontre la vitalité du Diaconat qui a continué ses actions et son plaidoyer, en propre ou en partenariat.

Le lancement de nouveaux projets, soutenu par le recrutement de salariées qui viennent renforcer les bénévoles en apportant des compétences professionnelles complémentaires, montre la volonté du Diaconat de renforcer quantitativement et qualitativement les aides et l'accompagnement des personnes en grande difficulté. 2021 aura donc été une étape de croissance du Diaconat en réponse aux besoins des familles et personnes précaires qui subissent tout particulièrement les suites de la crise sanitaire.

En 2022, face à la situation dramatique vécue par des milliers d'Ukrainiens confrontés à une guerre qui sépare les familles et jette sur les routes femmes, enfants et personnes fragiles, le Diaconat protestant ne restera pas indifférent et prendra sa part pour contribuer aux aides matérielles, financières, administratives qui pourront les soulager ...

Pour conclure, alors que je considère nécessaire de bientôt passer la main comme président afin de laisser de nouvelles énergies et de nouvelles idées prendre le relai dans la gouvernance de notre association, je forme des vœux pour que le Diaconat continue à mettre ses ressources au service des plus démunis et soit en mesure de continuer à agir pour soutenir et accompagner les personnes fragilisées par la vie, grâce en particulier au développement de ses nouveaux projets, grâce à une collaboration étroite entre bénévoles et salariés et grâce au soutien de la communauté protestante et de nos sympathisants.

François-Pierre Bouchaud, Président du Diaconat Protestant.